

## Partenaires

### Les services du rectorat et des DSDEN :

- cellule GRH
- services gestionnaires
- services des retraites, chômage, et de l'action sociale
- service juridique
- médecine de prévention
- médiateur
- ...

### Les partenaires hors éducation :

- Autres services sociaux et médicaux
- Les organismes de sécurité sociale et les mutuelles dont la MGEN
- La caisse d'allocation familiale
- La MDPH
- Les organismes financiers dont la Banque de France
- Les associations
- Les bailleurs
- ...

## Contacts

Conseillère technique du service

Mme Ribard

03 80 44 87 67

Service médico-social du rectorat

2G rue général Delaborde

21019 Dijon cedex

nadege.ribard@ac-dijon.fr

Les coordonnées des assistants sociaux des personnels suivant le département d'exercice :

Estelle GIRARD-GUILLAUMOT

03 86 72 20 55

12-bis bd Galliéni

89011 Auxerre cedex

estelle.guillaumot@ac-dijon.fr

Christine KRATZER

03 86 71 86 76

Place St Exupéry

58000 Nevers

aspia58@ac-dijon.fr

Martine BJAÏ

03 45 62 75 44

2G rue du général Delaborde

21019 Dijon cedex

martine.bjai@ac-dijon.fr

Emilie SOMMER

03.85.22.55.25

24 BD Henri Dunant

71000 Mâcon

asper71@ac-dijon.fr

# Le service social en faveur des personnels de l'éducation nationale

Un(e) assistant(e) social(e)

se tient à votre disposition

pour évoquer vos difficultés

et vos attentes

en toute confidentialité

## A qui s'adresse-t-il ?

### A tous les personnels :

- \* enseignants 1er et second degré des établissements public ou privé,
- \* administratifs,
- \* techniciens,
- \* personnels sociaux et de santé
- \* actifs (y compris en congés maladie, CLM, CLD)
- \* retraités
- \* titulaires ou contractuels

### Lors d'entretien, sur rendez-vous :

- \* à la DSDEN (voir coordonnées)
- \* en visite à domicile
- \* et/ou sur le lieu de travail



## Missions

Dans le strict respect de la vie privée, fondée sur l'obligation du secret professionnel, l'assistant(e) social(e) en faveur des personnels vous propose :

- \* **une écoute en toute confidentialité**
- \* **des conseils**
- \* **une aide**
- \* **un soutien**



## Domaines d'intervention

\* **L'information et l'orientation** : accès aux droits (prestations sociales, formation, logement), législation sociale et statutaire, retraite, ...

\* **Le travail** : relations professionnelles, mobilité professionnelle, condition de travail...

\* **La santé** : accès aux soins, droits à congés, problématiques liées au handicap, difficultés psychologiques, souffrance au travail, ...

\* **L'économique** : difficultés matérielles et financières (dépenses imprévues, suivi budgétaire, surendettement, ...)

\* **La vie familiale** : relation intrafamiliale, changement de situation (séparation, divorce, décès), soutien familial (ascendant/descendant), ...

